



## CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE LAMBERT

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
déclarée à la préfecture de la Réunion sous le n° W9R100541  
(ancienne référence 9741001163 – JO n°59 du 10 mars 1978)  
affiliée à la FCSAD sous le N° 446-10-T

Siège social : 25, Avenue du Piton de la Fournaise – Quartier de la Redoute - 97400 Saint-Denis

Tel-Fax : 02 62 93 50 14

[csalambert.canalblog.com](http://csalambert.canalblog.com)



N°25/CSAL/PDT du 07/06/2011

### ASSEMBLEE GENERALE **CONVOCAION DES ADHERENTS**

Une assemblée générale du CSAL se déroulera le **lundi 20 juin 2011** dans la **salle Polyvalente de la caserne Lambert à 18H00**

Chaque adhérent de 18 ans (au 01 janvier de l'année en cours) peut y participer et a droit de vote.

Si vous ne pouvez pas y participer vous avez la possibilité de vous faire représenter par procuration donnée à un adhérent de votre choix (un adhérent ne peut avoir que deux procurations).

#### Ordre du jour

- Ouverture de la séance et bilan par le président du CSAL;
- bilan financier, par le trésorier ;
- présentation de l'activité annuelle, par chacune des sections ;
- élection des nouveaux responsables (tennis) ;
- questions diverses qui auront été adressées au CSAL

Les décisions de l'assemblée générale seront prises conformément à l'article 10 des statuts du CSAL et à l'article 11 de son règlement intérieur.

Les adhérents qui veulent soumettre une question doivent en faire parvenir l'intitulé au CSAL avant le **15 juin** INTERNET : [csal.president@yahoo.fr](mailto:csal.president@yahoo.fr) ;  
INTRADEF : [stephanie.david@fazsoi.defense.gouv.fr](mailto:stephanie.david@fazsoi.defense.gouv.fr)

#### Modalités d'accès

Se présenter au portail d'entrée de la caserne Lambert avec une pièce d'identité (ou le laisser passer) et sa carte d'adhérent.

Commissaire Lieutenant-colonel S.DAVID  
Président du CSAL

#### Destinataires :

- Tous adhérents
- COMILI Lambert/SG

#### Copies à :

- Comité directeur
- Secrétariat